

N/REF : 13/01/2026 8H26 C:265056 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 13/01/2026 a 8H26

GIORDANO MARC

**112 PROMENADE DES NOYERS
38410 VAULNAVEYS LE BAS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 445 AV D'URIAGE - VAULNAVEYS LE HAUT - MR GIORDANO 06 10 64 32 20

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE ENVIRON 2,5 M3

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/01/2026 A 08H30
VIDANGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE
ENVIRON 1 M3
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	1	363,74	363,74

TOTAL H.T.	363,74
T.V.A. a 10,00%	36,37
TOTAL T.T.C.En EURO	400,11

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN